



COMMUNE

# AUMENANCOURT

mairie.aumenancourt@wanadoo.fr

03 26 97 50 47

## RÉUNION PUBLIQUE : MISE EN PLACE DU S.P.A.N.C.

Une réunion publique d'information sur la mise en place du S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif) se tiendra à la salle polyvalente le mardi 16 septembre à 18h30 en présence de représentants de la Direction Départementale de L'Equipement.

## ASSOCIATION CULTURELLE LA PIERRE LONGE

Le samedi 13 septembre 2008 à 21h00, L'Association Culturelle «La Pierre Longe» organisera un concert de cuivres, sous la direction de Francis Tremlet, au Centre d'Art et de Culture d'Auménancourt (Eglise de Pontgivart).

L'association présentera également Martine Dinot dont les peintures seront exposées du 6 au 21 septembre 2008 les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h30 au Centre Culturel d'Auménancourt.

L'Association 15-1 proposera les 04 et 05 octobre au Centre Culturel d'Auménancourt une exposition de cartes postales intitulée «Auménancourt à travers le temps».

Pour tout renseignements, contactez le 03 26 97 53 73.

## ENQUÊTE PUBLIQUE ET ÉTUDE STATISTIQUE

Dans le cadre de l'enquête publique du «Champ captant d'Avaux» concernant le passage d'une canalisation d'eau potable, Monsieur DESPLANQUES Jean-Pierre, Commissaire enquêteur, assurera une permanence à la Mairie le vendredi 7 novembre de 16h à 18h.

L'I.N.S.E.E. effectuera entre le 8 septembre et le 20 décembre 2008, une étude sur la diversité des populations, notamment en fonction de leurs origines.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'I.N.S.E.E. chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## PENSE-BÊTE

### RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU

Afin d'établir votre facturation, notre employé communal, Monsieur Pelletier, débutera sa tournée de relevés le lundi 15 septembre 2008.

Pensez à rendre votre compteur accessible en prévision de son passage.

### HORAIRES DE PERMANENCE DE LA MAIRIE

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture au public de la Mairie :

- le mardi de 17 à 19h
- le jeudi de 10h à 12h
- le vendredi de 16h à 19h